LYCÉE FRANCO ARGENTIN JEAN MERMOZ

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Séance du LUNDI 21 AOUT 2018 - 18h00.

Nombre de membres:	31
Membres absents :	4
Membres présents:	27

Année scolaire 2018

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2ème Réunion - Lundi 21 Août 2018 - 18h00

Liste de présence - Emargement

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION		
Adjoint et secrétaire général (en représentation du COCAC)	Damien LABAN	
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA	
Proviseur Adjoint	Jean-François LAGU	
Proviseure Adjointe	María Paz GONZALEZ SUBERO	
Directeur français du Premier Degré	Jean-Marc FERRER	
Directrice argentine du Premier Degré	Maria Rosa FRANCESCHINI	
Directrice administrative et financière	Delphine GUYOMARD	
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO	

REPRESENTANTS DU PERSONNEL				
	TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Personnels enseignants du Premier Degré	Cécile de SANTA COLOMA		Romina MADEO	
	Jean-Christophe BENISTAND		Florence AUBERT	
	Silvina FERRARI		Elvira CIBOTTI	
Personnels enseignants du Second Degré et de Vie Scolaire	Didier FOULARD		Nicolas PRIMOT	
	Brice LEBRE		Déborah VALDMAN	
	Paula SARACINO		Sebastian BARRASA	
Personnels administratifs et de service	Jorge SANCHEZ		Selva GALVAN	
	Mariela FERNANDEZ		-	

1/2

Liste de présence - Emargement

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Ignacio TEDESCO		Florencia BULLRICH	
Martina BORTHABURU		M. Verónica BERTORA	
Florencia AZUBEL		Hubert LOYER	
Paula SCAGLIONE		Laura CASASNOVAS	
Pablo PEREL		Soledad SANTAMARIA	
Carlos MATEOS		Graciela FERRAS	

REPRESENTANTS DES ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Canela SCHAPSIS - 3B		Luca GERSCHEL- 3C	
Paloma VERA - TS2		Maylis ACHARD - TES	

REPRESENTANTS QUI SIEGENT A TITRE CONSULTATIF		
Consul Général de France (*ou son représentant*)	Julien BOUCHARD	
Conseillers Consulaires	Michèle GOUPIL	
	Marc JAMIN	
	Michel MENINI	Excusé
	Vincent CHEVALIER	Président.
Anciens Mermoz	Alejandra RICHONNIER	
Vice-Président du CVL	Sebastian LAQUERRE-1L-	

2/2

Ramsay 2131-(C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+54.11)4781-1600 - Fax (+54.11)4782-8149 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lyceemermoz.edu.ar

M. le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Etablissement et remercie les membres leur participation.

Le secrétariat est assuré par Mmes M. Pia Lacaze et Monsieur Pablo Perel.

Le Proviseur présente M. Vincent Chevallier conseiller consulaire, qui remplace Mme Suzanne Thiais et lui souhaite la bienvenue comme membre du Conseil d'Etablissement. M. Chevallier explique que sa mission auprès du Consulat consiste à participer au conseil des résidents, résoudre des gestions fiscales, retraites, affaires consulaires.

Le Proviseur présente l'ordre du jour qui est adopté :

1) Approbation du Conseil d'Etablissement du 21 mai 2018.
2) Point sur les recrutements août 2018.
3) Point sur la Vie scolaire.
4) Propositions de calendriers scolaires 2019.
5) Points financiers.
6) PFCP 2019. Plan de Formation Continue.
7) Questions diverses (50 ans du Lycée-exercices de simulation d'instruction – questions des parents d'élèves, recrutements à venir...).

M. le Proviseur, avant de débuter le conseil, présente un nouveau conseiller consulaire, M. Vincent Chevallier, et lui souhaite la bienvenue en tant que membre du Conseil d'Etablissement.

Monsieur Chevallier se présente et informe les membres du Conseil qu'il vit en Argentine depuis 30 ans, travaille dans le secteur du tourisme et a participé avec Michèle Goupil d'une liste pour les conseillers consulaires en 2014. Michel Nauleau qui avait été élu 2ème, au bout de quelques mois rentré en France ; Mme Suzanne Thiais, 3ème sur la liste, est décédée au mois de mars et M. Chevallier, étant donc le 4ème a pris la suite. Il informe les membres du Conseil d'établissement qu'il reste à leur disposition en tant que conseiller consulaire aux côtés de Mme Goupil, M. Jamin et M. Menini.

Monsieur Jamin, suite à une question posée par M. le Proviseur, explique qu'un conseiller consulaire est élu par les français résidents et fait la jonction entre le français résident et l'administration locale ou en France, conseille les français pour résoudre et orienter les français dans les questions fiscales, de retraites, d'enseignement, et consulaires.

1) Approbation du Conseil d'Etablissement du 21 mai 2018

Le compte-rendu du Conseil d'Établissement du 21 mai 2018 est considéré approuvé après une correction signalée par M. Tedesco à la page 16 ; par la suite il sera publié sur le site web du Lycée.

2) Point sur les recrutements Août 2018.

Un certain nombre de professeurs et de personnels sont arrivés au 1er août.

Au Premier Degré :

Professeurs des écoles résidents :
-Mme Audrey Casamatta, professeur des écoles, a pris une classe de CM1.
-Mme Véronique Peyri, professeur des écoles, qui était déjà recrutée locale au Lycée est devenue résidente en classe de Grande Section.

Au Second Degré :

Professeurs résidents :
-Mme Sylvie Latil, professeur d'Anglais.
-Mme Laure Vallée, professeur d'Anglais.
-M. Baptiste Roussel, professeur de Lettres.

Professeurs expatriés à mission de conseil pédagogique – EEMCP2 :
-M. Laurent Camerini, professeur d'Espagnol, succède M. Moïse Santiago.
-M. Thierry Blumzak, professeur de Sciences Physiques, succède Mme Béatrice ESPANET.
-Mme Emilie Talmant, professeur de Mathématiques, succède M. Frédéric BOSSER.

Dans l'Administration :
-Mme Delphine Guyomard, Directrice administrative financière, succède M. Manuel Bautista.
-Mme Maria Paz Gonzalez Subero, Proviseure adjointe, prend la suite de Mme Ana Caro.
-M. Jean-François Lagu, Proviseur adjoint, prend la suite de M. Jean-Christophe Orain.

Au CDI :
-Mme Lola Montalant, documentaliste, prend la suite de Mme Louise Maret.

IEN :
-M. Jérôme SENAC, IEN, Inspecteur pour la zone AMLASUD, qui comprend 5 pays et 15 établissements, succède Mme Françoise Mattossi.

Recrutements à venir :

Au niveau du Primaire Il faudra recruter pour la rentrée 2019 :
-2 postes de Professeurs des écoles

Au niveau du Secondaire il faudra recruter :
-1 demi-poste de Professeur d' Anglais puisque Mme Nolwenn Gautier quitte le Lycée pour retourner en France.
-1 poste de surveillantE, puisque Mme Amalia Gil partira en retraite.
-1 poste d'agent de laboratoire, puisque M. Norberto Peña, partira en retraite.
-1 poste de secrétaire de direction, puisque Mme Maria Pia Lacaze, partira en retraite.

Ces postes seront publiés dans la semaine qui suit. Il y aura une commission de recrutement pour ces contrats locaux probablement vers la fin du mois de septembre.

3) Point sur la Vie scolaire.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE VIE SCOLAIRE
ACTIVITES ET INDICATEURS AU 3 AOÛT 2018

Présenté par Thierry FABIANO - Conseiller Principal d'Education
Période annuelle de référence choisie : Premier semestre 2018

1-Dotation et fonctionnement du service vie scolaire : Le service de la vie scolaire est composé de :
- Un Conseiller Principal d'Education - CPE
- 7 assistants d'éducation

2- Absentéisme : (tableau 1)
Ce premier semestre 2018 a été marqué par un taux d'absentéisme **en légère baisse** par rapport à la même période de l'année scolaire précédente et l'année 2016 : -0,8% et 0,5% (tout compris : absences justifiées, non justifiées et tous motifs confondus). Il était de 8,6% sur le premier semestre 2017 et 8,5% en 2016.

Tableau 1 : évolution de l'absentéisme depuis 2014, premier semestre.

2014	2015	2016	2017	2018
8,7	5,7%	8,5%	8,6%	8%

Analyse du premier semestre 2018 : **8% d'absentéisme**

- La partie des absences pour la raison de santé représente **36%** de ce premier semestre : cela inclus les motifs : Maladie sans certificat médical, 24%, Maladie avec certificat médical, 8% et les Rendez-vous médicaux, 4%.
- La partie des absences pour les matchs de la Coupe du Monde de Football représente **12%** des absences (les parents venaient chercher leurs enfants ou bien ils ne venaient pas).
- La partie des absences pour le motif des voyages de nos élèves représente **23%**.

Sur ces deux derniers ''motifs'', nous avons eu 35% d'absentéisme. Il est pratiquement égal aux absences pour des raisons de santé.

Le Proviseur demande au CPE : à l'exception de la coupe du monde qui a lieu tous les 4 ans, le motif de voyages est plu important cette année que l'année précédente ?

M. Fabiano répond : un peu moins cette année qu'en 2016. Par contre il note qu'à présent toutes les vacances sont concernées ; avant ce n'était qu'au mois de juillet ; par contre maintenant c'est pendant les congés de mai et octobre, et aux congés de juillet il y a des familles qui partent fin juin aussi.

Le Proviseur ajoute que c'est aussi une tendance en France. Mme de Santa Coloma indique qu'au Primaire, en dehors de la période des vacances de juillet où il y a de grands voyages vers la France pour les familles françaises, il y a une évolution depuis plus de cinq ans qui montre qu'il y a de plus en plus de parents qui partent en vacances en dehors des périodes scolaires, et trouve que c'est assez perturbant

pour l'enseignant, pour les enfants, surtout pour ceux qui sont en difficulté scolaire et sont obligés de rattraper, et pour le bon déroulement du cours.

Le Proviseur précise qu'il y a de plus en plus de parents qui préviennent à l'avance et la direction prend note, mais ne donne jamais d'autorisation d'absence. Si les parents demandent que l'enseignant donne les devoirs à l'enfant, cela ne sera pas autorisé par la direction.

A noter :

- Chaque absence est signalée aux parents par téléphone ou par mail par le service de vie scolaire. Il est parfois difficile de connaître les motifs de certaines absences car les familles ne communiquent pas avec le lycée et donc les élèves ne passent pas systématiquement par la vie scolaire. Depuis maintenant deux ans nous avons mis en place une procédure. Les assistants d'éducation vont chercher les élèves qui n'ont pas régularisé afin de justifier le motif de leurs absences. Ensuite seulement ils sont acceptés en cours.

Tableau 2 : Nombre des retards depuis 2015

Année 2015	Année 2016	Année 2017	1er semestre 2018
3718	3670	3460	1718

Même si notre service reste vigilant, les retards restent un problème majeur au sein de l'établissement. Sur 3 ans, les indicateurs sont les suivants : 3718 retards en 2015; 3670 en 2016, 3460 en 2017 et déjà **1718 en 2018**. Pour 5 retards, l'élève est mis en retenue de 1 heure.

En détail pour le premier semestre :

- Les retards du matin 80% ;
- Les retards intercours 15,5% ;
- Les retards après le déjeuner 5,9
- Autres 0,6%.

Remarque : pertinence de la mise **en retenue** sachant que, même si le nombre de retards a diminué sur 4 ans, il reste élevé.

Nous allons faire la proposition suivante au prochain C.E. afin de modifier notre règlement intérieur sur le point 3 Ponctualité et assiduité :

Retards :

A noter : la Direction au-delà de 3 retards se réserve le droit de punir l'élève par une retenue après un courriel adressé à la famille.

En ce qui concerne les retards, un représentant de l'Amicale a demandé que les punitions soient aussi bien pour les élèves du Secondaire et ceux du Primaire car il serait injuste de punir seulement une partie des élèves de l'école en sachant que Mme de Santa Coloma a précisé qu'elle doit préparer son cours en tenant compte des retards dans sa classe.

Un représentant des parents d'élèves de Fraternité manifeste que les associations doivent rappeler aux parents l'obligation d'arriver à l'heure.
Le Proviseur exprime que la majorité des parents respectent globalement les consignes.
Les représentants des élèves informent qu'au moment des intercours il y a des élèves qui restent dans la cour, des fois il y en a beaucoup dans les escaliers à la même heure, surtout à midi, et ils ont des difficultés pour monter, et d'autre part, il y a des professeurs qui arrivent parfois 10 minutes en retard.
Le Proviseur signale que de temps en temps il y des problèmes dans la ville et à un moment donné il y a des groupes d'élèves qui arrivent au même moment, soit en bus, soit avec leurs parents, à ce moment là il vaut mieux les faire monter en cours sans passer par la vie scolaire et le CPE leur rappelle de régulariser leur retard après. Il avertit que très souvent ce sont les mêmes élèves qui sont en retard.

L'infirmerie

Passages à l'infirmerie

Sur les trois dernières années les passages au service de santé est en légère augmentation ou stable : de 1998 passages en 2015 contre 2010 en 2017. Sur l'exercice et les prévisions pour cette année il semblerait que nous sommes en baisse. Le travail de prévention que notre infirmière a mis en place reste positif.

Tableau 3 : Nombre de passage au service de l'infirmerie

Année 2015	Année2016	Année 2017	1er semestre 2018
1998	2287	2010	851

La Demi-Pension

Actuellement il y a 369 élèves ½ pensionnaires, contre 320 en 2017, soit 56% des élèves du secondaire qui prennent leurs déjeuners au restaurant scolaire. Ce sont 49 élèves supplémentaires qui viennent déjeuner.

Tableau 4 : nombre d'élèves à la demi-pension

1er trimestre 2016	1er trimestre 2017	1er semestre 2018
287	320	369

Conclusion

Sur ce premier bilan :

- Un taux absentéisme en **baisse de 0,8%,**
- Des retards en **augmentation**
- Des passages au service de l'infirmerie **en stabilité**
- Une a**ugmentation** du nombre d'élèves ½ pensionnaires (+ 49 élèves).

4) Propositions de calendriers scolaires 2019.

Sans beaucoup d'innovations par rapport à 2018, le calendrier reste quasiment le même que 2018 la proposition étant la suivante :
-Le 20 février : pré-rentrée des enseignants.
-Le 21 février : rentrée des élèves.
-Les 4 et 5 mars : petit week-end de carnaval.
-Les 18 et 19 avril : semaine sainte.
1-2 jours de congés d'automne : du lundi 29 avril jusqu'au mercredi 8 mai, reprise des cours le jeudi 9.
-Au mois de juin, il y a une incertitude sur le 17 et le 20, à priori les 2 jours seraient fériés mais ce n'est pas sûr.
-Les congés d'hiver : du lundi 8 jusqu'au 31 juillet. Le Proviseur explique que les classes ne peuvent pas débuter par exemple le 29 juillet, car les contrats des personnels qui arrivent débutent au 1er août.
-Le 17 août est un jour férié, mais comme c'est un samedi il sera reporté au 19.
-Le 11 septembre, férié du jour du maître. .
-Le samedi 21 septembre, férié de l'étudiant, n'est pas déplaçable.
-Les congés d'octobre, du jeudi 3 au vendredi 11 ; le samedi 12 est un jour férié reporté au lundi 14.
-Dernier jour de congé, le lundi 18 novembre.

On arrive théoriquement à un nombre total de 179 jours en 2019 contre 169 en 2018.

Le calendrier du collège franco-argentin de Martinez est quasiment identique sauf que, comme il est placé dans la province, ils doivent avoir 180 de jours de classe effectifs, donc leur rentrée scolaire sera le 18 février.

L'AEFE demande d'harmoniser les calendriers sur un pays, voire sur une ville, c'est ce qui a été fait avec le Proviseur du Collège de Martinez.

Depuis 2015 le calendrier reste quasiment identique, ce qui répond à la demande des parents de garder une stabilité.

Mme de Santa Coloma exprime qu'il est très important de garder une période de 3 semaines au mois de juillet pour que les familles puissent rentrer en France.

En tant qu'enseignante elle ne cherche pas à avoir plus de vacances mais elle considère qu'en ce qui concerne les petites coupures de douze jours (1 semaine et 1/2) les 3 jours qu'elle a avec les enfants n'aboutissent pas à un travail très productif.

Le Proviseur informe que les chronobiologistes disent qu'un enfant se repose correctement s'il a 12 jours de coupure totale, c'est donc ce qui est appliqué, et pas 15, car après on passerait tout de suite à 17 jours et les élèves tournent en rond chez eux.

Le Proviseur propose le vote du calendrier 2019 : aucun membre du Conseil ne s'oppose ni s'abstient, le calendrier 2019 est donc adopté à l'unanimité. Les calendriers ont été présentés et discutés en plusieurs fois avec les parents d'élèves, les professeurs ; M. Sénac, IEN, a trouvé une cohérence, un bon consensus a été trouvé.

5) Points financiers

1-Voyages scolaires 2018

Trois voyages facultatifs payants sont organisés par l'établissement en 2018.

En fonction des variations du taux de change et du bilan du budget du voyage, un ajustement sera fait sur la facture du mois de novembre 2018, soit en facturation complémentaire, soit en avance.

-Voyage à Paris du 25 septembre au 10 octobre 2018.
24 élèves de 1ère L et ES y participent avec 3 accompagnateurs, Mmes Chiaramonte et Valdman et M. Santacana.
Le coût du voyage a été arrêté en avril 2018 à 3600 €, soit 87 805 pesos, payable en 5 mensualités de mai à septembre.

-Voyage à Paris et dans les Alpes, du 27 septembre au 10 octobre 2018.
27 élèves de 1ère S y participent avec 3 accompagnateurs, Mme Julie Mourgue et MM Brice Lebre et Fernando Fernandez.
Le coût du voyage a été arrêté en avril 2018 à 3200 €, soit 78 050 pesos, payable en 5 mensualités de mai à septembre.

-Voyage Aéropostale à Montevideo du 09 au 14 septembre 2018.
Dans le cadre du projet Aéropostale -rencontres sportives entre 9 établissements de la zone AMLASUD- 9 élèves de 3ème et 2nde du Lycée J. Mermoz qui forment une très bonne équipe et une cohésion qui fonctionne totalement, participent accompagnés de 2 professeurs, Mmes Barbara Fila et Roberta Lamy. Comme le principe correspond à 5 garçons et 5 filles, Montevideo prêtera un joueur. Les élèves sont hébergés en famille.
Le coût du voyage a été arrêté en août 2018 à 13 184 pesos, et sera facturé en une seule mensualité sur la facture du mois de septembre que les parents devront payer avant le départ du voyage.
Les élèves voyageront en Buquebus et seront logés par des familles, néanmoins les trouver a été difficile.
L'année prochaine les rencontres sportives seront organisées au Lycée Jean Mermoz qui accueillera des élèves de 3ème et 2nde, le collège de Martinez pourrait participer et, l'école de Santa Cruz et même aussi le Lycée de Curico qui pourraient aussi venir.

Récapitulatif :

Destination	Tarif €	Tarif AR$	Date	Nb élèves	Nb accompagnateurs
Paris	3600		25/09 au 10/10/2018	24	3
Paris-Alpes	3200		27/09 au 10/10/2018	27	3
Montevideo		13184	09 au 14/09/2018	9	2

2-Prime de transport

Un autre point financier est abordé pour régularisation.
L'indemnité de transport versée au Personnel de droit local est passée de 250 à 400 pesos en juillet. Un acte administratif sera transmis à l'AEFE pour régularisation.

3-Activités périscolaires

Une précision est apportée sur les tarifs des activités périscolaires.
La circulaire transmise aux parents d'élèves en début d'année scolaire indique les tarifs pour l'année scolaire complète. Ces tarifs sont payés en 2 mensualités : juin et août.
Les nouveaux élèves qui s'inscrivent à compter du 01/08 sont facturés au prorata, du mois d'août à fin novembre, soit 55% du tarif indiqué dans la circulaire.

Nombre d'activités	Coût
- Première activité	$ 5 400
- Deuxième activité	Sans frais
- Troisième activité	$ 1 300
- Quatrième activité	$ 800

Un parent d'élève de l'AMICALE demande à ce que le paiement soit fait en 3 fois ou 2 fois mais plus espacé.
Il est convenu qu'à partir de 2019, le paiement sera inclus dans les factures de juin et septembre de l'année en cours (et non plus en août).

Plan de Formation Continue des Personnels 2019 - PFCP -

Actuellement il y a 44 formations prévues (Tableau).

PROPOSITION DE PFCP 2019
Titre
Fiche 1 : AEM Accompagnement à l'entrée dans le métier pour tous les enseigants premier/second degré recrutés locaux sans formation initiale française.
Fiche 2 : AEM Accompagnement à l'entrée dans le métier pour tous les enseigants premier/second degré recrutés locaux sans formation initiale française.
Fiche 3 Parcours m@gistère enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture C2. Formation obligatoire pour tous les enseignants de C2.
Fiche 4 Parcours m@gistère maîtrise de la langue CM1 CM2. Formation obligatoire pour tous les enseignants de CM1 CM2.
Fiche 5 Parcours m@gistère : enseignement et apprentissage en mathématiques cycle 2 "plan mathématiques". Formation obligatoire pour tous les enseignants de mathématiques en C2.
Fiche 6 Parcours m@gistère : enseignement et apprentissage en mathématiques CM1-CM2 "plan mathématiques" . Formation obligatoire pour tous les enseignants de mathématiques et CM1 et 2.
Fiche 7 Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Tous niveaux.
Fiche 8 Enseigner les sciences du C1 au C3. Sciences démarche expérimentale.
Fiche 9 Enseigner l'écrit en maternelle C1.
Fiche 10 Enseigner les mathématiques en maternelle C1.
Fiche 11 Cycles 1,2,3. Monter des projets plurilingues espagnol portugais : l'harmonisation des contenus.
Fiche 12 Cycles 1 et 2. Parcours littéraire, oralité, enseignement explicite de l'oral (formuler, reformuler, outiller).
Fiche 13 EPS en maternelle : Du plaisir d'agir au plaisir d'apprendre C1.
Fiche 14 Primaire. Sciences cognitives et pratiques de classes.
Fiche 15 Secondaire. Sciences cognitives et pratiques de classes.
Fiche 16 Du C2 à CM2 La maîtrise du français : la pédagogie de projet et la planification en approche globale.
Fiche 17 EPS, cycles 2,3,4 : mise en œuvre des programmes et les intégrer dans les parcours (EMC, santé…).

Fiche 18 L’accueil et l’accompagnement des élèves allophones nouvellement arrivés, par les enseignants qui sont en appui linguistique.
Fiche 19 L’approche pédagogique de l’enseignement de l’algorithmique du collège au lycée.
Fiche 20 C3-4 et lycée. L’oralité : la voix, le corps comme moyens d’apprentissage transversaux au service des langages.
Fiche 21 L'histoire géographie C3 C4 : progressivité des apprentissages et évaluation par compétences.
Fiche 22 Enseignement de la lecture en contexte plurilingue collège et lycée.
Fiche 23 En quoi l'EIST favorise la continuité au sein du cycle 3 au collège, entre les disciplines : exemples de compétences co-construites exemples de concepts interdisciplinaires : la matière, l'énergie, etc. (on peut retravailler à la programmation, la spiralisation).
Fiche 24 Cycle 4 et lycée. Enseigner autrement l'anglais. Comment mettre à profit les outils numériques et mettre en oeuvre la différenciation pédagogique?
Fiche 25 Cycle 4. Enseigner les mathématiques par le jeu.
Fiche 26 L'enseignement obligatoire de SES. Interzones.
Fiche 27 Cycle 4. Enseigner et évaluer par compétences en Sciences et Mathématiques.
Fiche 28 Enseigner Histoire-Géo/SES/EMC. Réforme du Lycée.
Fiche 29 Cycle 4 Monter des projets plurilingues espagnol portugais. Harmonisation des contenus.
Fiche 30 Réforme du Baccalauréat.
Fiche 31 Réforme du Baccalauréat.
Fiche 32 Sécurité. Introduction au management de la sûreté en milieu.
Fiche 33 Sécurité. Gestion de crise en milieu scolaire niveau 1.
Fiche 34 Regroupement EMFE EEMCP2.
Fiche 35 DAF.
Fiche 36 Séminaire de rentrée.
Fiche 37 Séminaire des personnels encadrants.
Fiche 38 Regroupement de directeurs .
Fiche 39 CPM1.
Fiche 40 CPM2.
Fiche 41 CPM3.
Fiche 42 Personnel laboratoire Physiques Chimie et SVT, réactualisation de compétences/ professionnalisation
Fiche 43 Développer la culture de sécurité auprès des personnels de l’établissement.
Fiche 44 Sécurisation des achats et marchés adaptés aux établissements conventionnés ou partenaires .

Cette année il y a 2 stages, AEM - Accompagnement à l’entrée dans le métier pour tous les enseignants des premiers et seconds degrés, recrutés locaux, sans formation initiale française.

Au niveau de la zone il a été décidé qu’il était important que l’accompagnement à l’entrée dans le métier soient des stages plus nombreux (en 2017 un stage, en 2018 deux).

Chaque établissement a un droit de tirage, Santiago 54, Buenos Aires 32 (tous personnels, secrétaires, agents, professeurs). Les 2 stages AEM ne vont pas compter dans le droit de tirage des établissements, c'est-à-dire que les établissements vont pouvoir envoyer 2 ou 3 nouveaux agents.

Les stages Parcours m@gistère : les personnels en s’y inscrivant, peuvent les suivre eux-mêmes à distance par internet, en général rédigés par l’IEN et la conseillère pédagogique, et être validés à la fin de l’année.

La formation continue est un acte important de la politique de l’AEFE à l’étranger.

Le PFCP sera validé au mois de septembre par l'AEFE, il apparaîtra sur l'application et les personnels pourront s'inscrire de façon individuelle ; une fois tout le monde inscrit il y aura la traditionnelle cellule de formation continue, probablement au mois d'octobre, pour décider qui seront les stagiaires qui partiront en formation pour 2019.

7-Questions diverses

-Festivités des 50 ans du Lycée.

Plusieurs réunions se succèdent pour avancer avec l'organisation des festivités de la commémoration des 50 ans du Lycée.
Le logo qui a été choisi en réunion, c'est un petit avion :

Devant la façade du Lycée un grand banner sera accroché avec le nouveau logo et 1969/2019.
Tous les fournisseurs internes du Lycée avec qui on a des contrats ont été sollicités pour leur demander une participation ; ils commencent à répondre.

Un certain nombre de petits souvenirs symboliques vont être vendus mais le Lycée étant une fondation, ils le seront exactement au même prix où ils ont été achetés.

Pour les 50 ans, la salle de réunion sera baptisée Salle Thévenin ; les fils seront contactés pour les inviter à participer et avoir leur accord. M. André Thévenin a été le premier Proviseur qui a ouvert le Lycée Jean Mermoz le 10 mars 1969 avec 730 élèves.

On honore aussi un collègue qui est décédé récemment en juillet, M. Jacques Chamson, professeur de physique-chimie et mathématiques au Lycée et ancien élève de l'ancien collège français, et le Laboratoire portera son nom.

On accrochera dans ces 2 salles un texte, une photo avec leur portrait et un ***qr code*** pour que les élèves cherchent l'information.

-Exercice de simulation du 17 Août.

Le 17 Août il y a eu une formation avec un formateur de la société IREMOS, proposé par l'AEFE, qui est venu de France.

La formation constituait à aider la Direction à rédiger le Plan Particulier de Mise en Sureté – PPMS - face à quelqu'un qui s'introduit.

Tous les personnels ont reçu une formation le mercredi 15/08 de 13h30 à 15h30 et les parents d'élèves ont été invités le soir à 18h00.

Finalement l'exercice a eu lieu vendredi 17 à 11h00 où tout le monde était prévenu : les élèves, les parents, les professeurs.

Tout le monde était prévenu, élèves, parents d'élèves, les professeurs ont eu une journée complète pour discuter avec leurs élèves comment l'exercice se déroulerait ; les enseignants de maternelle et de l'élémentaire ont tourné l'exercice sous forme de jeu.

Tout s'est très bien passé. On a mis 32 observateurs y compris 10 élèves du CVL qui avaient chacun un rôle, souvent partagé avec un adulte et 4 parents d'élèves.

L'exercice même a duré 13 minutes. Puis il y a eu un briefing d'environ 1 heure pour évaluer ce qu'il y avait à améliorer.

Les élèves, les enseignants, tous ont été formidables et ont très bien réagi ; le poste diplomatique qui était représenté par le n° 2 de la sécurité intérieure en a été aussi très surpris.

L'idée était que personne ne devait dicter la conduite au professeur qui, lui-même, devait décider entre 3 possibilités :

1-fuir tout de suite,

2-se cacher dans l'idée de fuir le plus loin possible de l'agresseur

3-s'il n'y pas le temps, se barricader, fermer la porte, éteindre les lumières, bloquer les portes avec des armoires.

Le Proviseur remercie les enseignants qui ont fait preuve d'initiative, de sang-froid et d'organisation.

Certains ont évacué, les élèves se sont retrouvés devant une des 5 portes d'entrée : maternelle, Mendoza pour l'élémentaire, le parking, Juramento et l'entrée principale.

Les élèves étaient massés à toutes les entrées.

Dans une classe la moitié des élèves a fuit, l'autre s'est barricadé et à un moment donné ils n'entendaient plus le sifflet et ils ont décidé eux-mêmes de fuir.

L'agresseur se promenait dans tout le lycée avec un sifflet pour s'annoncer et un gilet fluo pour être bien vu et entendu par tout le monde.

Il est évident que le jour où il y aura une vraie agression ce sera plus compliqué de voir d'où il vient.

Un certain nombre de photos témoignent :
-que les 5 classes de l'élémentaire ont décidé de fuir et se sont cachés derrière le mur de Juramento,
-5 classes de maternelle ont fuit et sont retrouvées derrière l'entrée de la maternelle,
-et les autres se sont barricadés, on n'entendait pas un mot.

A la fin de l'exercice la Direction s'attendait à entendre les élèves rigoler, mais cela ne s'est pas produit. Il y a même un élève qui a été remarquable : il a été dans une salle de classe, il a vu l'emploi du temps et il s'est dit, dans cette classe-là il y a un élève qui s'appelle Philipet, et il a dit « *Philipet, c'est moi, tu peux sortir* … » et, pas de réponse…tout le monde a joué son jeu avec beaucoup de sérieux.

Les ASEM ont un rôle extrêmement important vis-à-vis des élèves de la maternelle.

Au primaire, l'exercice s'est déroulé sous forme de jeu, car les élèves observateurs avaient la permission d'essayer de rentrer dans les classes, et à la fin de l'exercice annoncé il y a un élève qui a dit « c'était toi le chat », donc les élèves de GS ou CP avaient compris qu'il y avait un chat.

Un compte-rendu a été fait et sera bientôt communiqué. On va insister sur des points qui restent à améliorer, notamment la communication. On est plutôt sur un message visuel, une petite lumière bleue qui va s'allumer quelque part, la couleur bleue est persistante, et même si le professeur ne le voit pas, la couleur se répercute sur les vitres et il y aura certainement un élève qui la verra.

Les enseignants du secondaire ont envoyé un message sur Pronote « exercice imminent ».

Aucun enfant n'est sorti de l'établissement, à chaque entrée il y avait un adulte et personne n'est rentré pendant ce temps-là puisque la police municipale et Christian, l'agent de sécurité, étaient présents avec une table et un panneau qui annonçait « exercice en cours jusqu'à 11h15 ».

Questions diverses des Représentants des Parents

-Application de la loi d'éducation sexuelle dans tous les cycles.

Un Représentant de Fraternité demande quel est le stade d'avancement concernant
. la capacitation pour les enseignants
. travail avec les cahiers.

Mme Franceschini informe que le jour de la 2e prérentrée, les enseignants du primaire ont eu avec Mme Marta Weiss un atelier de sensibilisation. Un projet de travail institutionnel sera élaboré pour pouvoir encadrer toutes les actions qui seront planifiées par la suite.
Un Représentant de Fraternité demande s'il y a une concordance entre les modèles de France et d'Argentine.
La direction du primaire travaille conjointement avec Mme Ordoqui, CPAIEN, en représentation du secteur français.
Il y a un parcours de santé avec plusieurs acteurs, l'infirmière, la psychologue scolaire, les enseignants, des exposés pour les élèves de collège/lycée.
Une action de Formation destinée aux enseignants du primaire sera faite le 22 août, où on abordera un parallèle entre l'éducation sexuelle intégrale et l'éducation morale et civique qui font partie des programmes français, et l'idée consiste à ne pas répéter la même chose.

Mme Gonzalez Subero explique que le 6 août, les élèves de Première ont assisté à une conférence nommée ADOS, et l'équipe de Direction est à la recherche de formations accordes aux élèves et, dans la ligne de l'éducation sexuelle intégrale, de formateurs professionnels qui puissent intervenir. Thierry Fabiano remercie Paloma Vera qui fait partie du comité d'éducation à la santé et à la sexualité et grâce à l'action qu'elle mène depuis 2 ans, les projets ont pu avancer.

Un Représentant de Fraternité demande si on peut mettre une place de stationnement de vélos à l'intérieur ou dans la zone du lycée pour les parents qui viennent retirer leurs enfants, en particulier le mercredi. Celui qui est déjà installé avec 22 places et qu'il faudra doubler est réservé aux élèves ; pour un problème de sécurité cette demande n'est pas abordée.

Un Représentant de l'Amicale demande si on peut installer un bac pour des trottinettes.

Cela pourrait être abordé, mais chaque parent en serait responsable.

1- Amicale propose qu'en Anglais les élèves de 4ème soient préparés pour passer les examens PET (Prelimary English Test) et ceux de 2nde passer les First Certificate in English (FCE) qui équivaut au niveau B1 et B2 du Common Framework Référence européenne pour les langues. Le Proviseur informe que la semaine prochaine le lycée recevra la visite d'une inspectrice de Langues de l'AEFE, Mme GOMEZ, et propose à l'Amicale d'organiser une réunion pour recueillir son avis. Sébastien LAQUERRE qui a passé le certificat informe qu'il y a des niveaux très hétérogènes et propose que le professeur de chaque classe détermine si l'élève est capable de s'inscrire à l'un ou l'autre examen. Cette proposition sera abordée lors de la réunion.

2- BILAN: Amicale aimerait connaître les statistiques par matières d'heures programmatiques par rapport aux heures réelles que les étudiants de tous niveaux ont eu.

M. Lagu informe que pour les périodes entre février et août, au Primaire, dans la mesure où le 100% des heures sont remplacées il n'y a pas d'heures perdues. Sur le Second Degré, par matière, il n'y a pas la fonction au niveau du logiciel.

Le logiciel de l'emploi du temps connaît les heures qui sont prévues sur la période donnée et détermine ensuite le nombre d'heures de cours qui ne sont pas assurées, puis les heures qui sont remplacées. En fait, le pourcentage d'heures non assurées est de 2,6%.

Amicale souhaite connaître si un élève qui a 40 heures de Mathématiques par an par exemple, il les a eues effectivement. Le Proviseur répond que cela ne peut pas être garanti, mais par contre il garantit qu'un nombre très réduit d'heures ne sont pas assurées aux élèves. Dès qu´un professeur est absent on demande à un collègue de le remplacer. Un professeur qui revient de formation a la possibilité de rattraper des heures des cours s'il l'estime.

Dés qu'on peut remplacer, on remplace. Un gros volume financier est prévu pour les heures de remplacement.

M. Lagu envoie un courriel aux professeurs qui informe que la semaine suivante, par exemple, en classe de 6A, B et C, il y a telle ou telle heures qui sont libres et les collègues répondent ; majoritairement on fait le maximum mais on n'arrive pas à tout remplacer.

3- Amicale propose que, dans le cadre des célébrations du 50ème anniversaire du Lycée, le laboratoire porte le nom de Jacques Chamson, professeur de physique et de mathématiques au Lycée depuis 1969 et nous a quitté le mois dernier. Ce point a déjà été proposé par cette Association lors du Conseil de 2nd degré. AMICALE s´est communiquée avec la famille pour avoir son consentement, qui a été affirmative, pour faire officiellement cette demande.

Vols des automobiles :
M. Tedesco souhaite connaître si les gestions continuent à être en cours. Le Proviseur demande que les parents doivent signaler à la direction tout mouvement étrange dans les alentours du Lycée pour pouvoir alerter le commissariat. Il y aussi un agent de police femme qui est présente tous les jours jusqu'à 14 heures.

Le Proviseur clôture le Conseil d'Etablissement en remerciant la présence des membres au Conseil d'Etablissement.

M. Joachim DE SOUSA	**M. Pablo PEREL**	**Mme M. Pia LACAZE**
Proviseur	Secrétaire	Secrétaire